

Conditions Générales d'Utilisation d'easylience®

Suite logicielle et plateforme SaaS de gestion des incidents, des crises et de la continuité d'activité

Version consolidée | Date d'entrée en vigueur : 14 mars 2026

Document	Conditions Générales d'Utilisation d'easylience®
Périmètre	Utilisateurs autorisés des Clients professionnels disposant d'un Contrat d'Abonnement en vigueur
Documents liés	Conditions particulières ou bon de commande, Contrat d'Abonnement, SLA, DPA, Politique de sécurité applicable
Éditeur	NANOCODE, 1137 A avenue des Champs Blancs, 35510 Cesson-Sévigné, France

CGU 1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 Objet

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation, ci-après les « CGU », régissent exclusivement l'accès et l'usage du service easyliance® par les Utilisateurs autorisés d'un Client professionnel ayant conclu avec NANOCODE un Contrat d'Abonnement en vigueur.

1.2 Périmètre

Les présentes CGU ne régissent ni la navigation sur le site institutionnel de NANOCODE, ni les traitements de données relevant de la politique de confidentialité du site, ni les prestations faisant l'objet de conditions contractuelles distinctes.

1.3 Documents contractuels et ordre de prévalence

Les CGU complètent les Conditions particulières ou le bon de commande, le Contrat d'Abonnement, l'Annexe de niveaux de service ou « SLA », l'Accord de traitement des données personnelles ou « DPA » et, le cas échéant, la Politique de sécurité applicable à l'offre souscrite. En cas de contradiction, l'ordre de prévalence décroissant est le suivant : Conditions particulières ou bon de commande, Contrat d'Abonnement, SLA, DPA, Politique de sécurité, puis présentes CGU.

1.4 Opposabilité

L'acceptation des présentes CGU par un Utilisateur autorisé a pour objet de régir les conditions d'accès et d'usage du Service. Elle n'a ni pour objet ni pour effet de modifier les engagements contractuels conclus entre NANOCODE et le Client.

1.5 Version et évolution

Chaque version des présentes CGU comporte une date d'entrée en vigueur. Toute modification substantielle est notifiée au Client au moins trente jours calendaires avant sa prise d'effet, sauf exigence légale, réglementaire ou de sécurité imposant une mise en œuvre plus rapide.

CGU 2 - DÉFINITIONS

2.1 Client

Toute personne morale ou entité professionnelle ayant souscrit un Contrat d'Abonnement auprès de NANOCODE pour l'utilisation du Service.

2.2 Utilisateur autorisé

Toute personne physique autorisée par le Client, directement ou par l'intermédiaire d'un Administrateur, à accéder au Service dans la limite des droits et du périmètre souscrits.

2.3 Administrateur

Tout Utilisateur autorisé disposant de droits spécifiques d'administration, notamment pour créer, configurer, modifier, suspendre ou supprimer des comptes et habilitations.

2.4 Compte

Tout identifiant personnel permettant l'accès à la Plateforme et aux Modules associés. Un Compte peut être un Compte Administrateur ou un Compte Utilisateur.

2.5 Service

L'ensemble constitué par la plateforme SaaS easyliance®, ses modules, ses fonctionnalités standard, ses mises à jour, son hébergement, ses sauvegardes, ainsi que les services associés inclus dans l'offre souscrite.

2.6 Plateforme

La plateforme web et, le cas échéant, mobile, mise à disposition par NANOCODE pour permettre l'utilisation de la suite logicielle easylience® à partir d'un navigateur ou d'une application compatible.

2.7 Module

Toute brique fonctionnelle actuelle ou future de la suite logicielle easylience® éditée par NANOCODE et activée dans le périmètre souscrit par le Client.

2.8 Données Client

L'ensemble des données, contenus, documents, messages, journaux, fichiers, paramétrages et informations importés, saisis, générés, configurés ou transmis par le Client ou par ses Utilisateurs autorisés dans le cadre de l'usage du Service.

2.9 Données à caractère personnel

Toute donnée à caractère personnel au sens de la réglementation applicable en matière de protection des données.

2.10 SLA

Le document contractuel décrivant notamment les niveaux de disponibilité, de support, de maintenance, de prise en charge et de rétablissement applicables au Service.

2.11 DPA

Le document contractuel encadrant les traitements de données à caractère personnel opérés par NANOCODE pour le compte du Client dans le cadre du Service.

2.12 Politique de sécurité

Le document décrivant, le cas échéant, les mesures de sécurité, d'hébergement, de continuité, d'authentification, de journalisation et de gouvernance applicables à l'offre souscrite.

CGU 3 - DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

3.1 Droit applicable

Les présentes CGU sont régies par le droit français.

3.2 Recherche préalable d'une solution amiable

En cas de différend relatif à la validité, à l'interprétation, à l'exécution ou à la cessation des présentes CGU, les Parties s'efforcent de rechercher une solution amiable pendant une durée de trente jours calendaires à compter de la notification écrite du différend.

3.3 Juridiction compétente

À défaut d'accord amiable, tout litige opposant NANOCODE à un Client ayant contracté en qualité de commerçant relève de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Rennes, y compris en référé, appel en garantie, pluralité de défendeurs ou procédure d'urgence, sous réserve des règles impératives applicables. Lorsque des règles impératives écartent ou limitent cette attribution de compétence, les juridictions légalement compétentes demeurent seules compétentes.

CGU 4 - CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE

4.1 Information précontractuelle

Le Client peut prendre connaissance, avant souscription et pendant l'exécution du Contrat, des caractéristiques essentielles du Service au travers des documents contractuels, de la documentation fonctionnelle, du site institutionnel et des supports de présentation communiqués par NANOCODE.

4.2 Valeur des descriptions et visuels

Les photographies, illustrations, schémas, démonstrations, maquettes, captures d'écran et supports marketing n'ont qu'une valeur indicative et n'engagent pas NANOCODE au-delà des engagements expressément souscrits dans les documents contractuels.

4.3 Évolution du Service

NANOCODE peut faire évoluer le Service afin d'améliorer ses fonctionnalités, sa sécurité, ses performances, sa conformité ou son ergonomie, sous réserve de ne pas altérer de manière substantielle les fonctionnalités essentielles souscrites par le Client, hors contraintes légales, réglementaires ou de sécurité.

CGU 5 - COMPTES ET UTILISATEURS AUTORISÉS

5.1 Activation préalable

Toute utilisation du Service implique l'existence d'un Contrat d'Abonnement en vigueur et l'activation préalable d'un Compte personnel pour chaque Utilisateur autorisé.

5.2 Caractère personnel des comptes

Chaque Compte est personnel, individuel, non cessible et non transférable. Le partage de comptes est interdit, sauf Compte d'urgence expressément autorisé par écrit, strictement limité et journalisé.

5.3 Gouvernance des habilitations

Le Client, par l'intermédiaire de ses Administrateurs, est responsable de la création des comptes, de l'attribution des droits, du respect du principe du moindre privilège, de la revue des habilitations et de la désactivation sans délai des comptes devenus inutiles ou non autorisés.

5.4 Exactitude des informations

Le Client et les Utilisateurs autorisés s'engagent à fournir et à maintenir des informations exactes, complètes et à jour pour l'administration des comptes et pour l'exécution du Service.

5.5 Responsabilité organisationnelle

Le Client répond du respect des présentes CGU par l'ensemble de ses Administrateurs et Utilisateurs autorisés.

CGU 6 - DURÉE D'UTILISATION

6.1 Durée des droits d'accès

Les droits d'accès et d'utilisation du Service sont limités à la durée d'ouverture et de validité des Comptes correspondants, dans la limite de la durée du Contrat d'Abonnement applicable.

6.2 Effets de l'expiration ou de la cessation

À l'expiration, à la résiliation ou à la suspension du Contrat d'Abonnement, les droits d'accès au Service prennent fin ou sont suspendus dans les conditions prévues par le Contrat, sous réserve, le cas échéant, des dispositions de réversibilité ou d'accès transitoire en lecture seule prévues aux documents contractuels.

CGU 7 - MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU SERVICE

7.1 Prérequis

Pour utiliser le Service, chaque Utilisateur autorisé doit disposer, sous la responsabilité du Client, d'un accès à Internet, d'un terminal compatible, d'un environnement logiciel adapté et, le cas échéant, des prérequis de sécurité définis par NANOCODE.

7.2 Étendue des prestations incluses

Dans la limite de l'offre souscrite, les prestations de NANOCODE comprennent les droits d'utilisation du Service, les mises à jour standard, l'hébergement, les sauvegardes relevant du périmètre contractuel, la confidentialité des données, ainsi que les outils standard nécessaires à l'usage du Service. Les prestations complémentaires de paramétrage, formation, conseil, migration, exercice, support renforcé ou développements spécifiques ne sont dues que si elles ont été expressément souscrites.

7.3 Authentification et sécurité des accès

Chaque accès au Service doit être associé à un Compte nominatif. L'authentification peut reposer, selon l'offre souscrite et la configuration retenue, sur un identifiant et un mot de passe conformes à la politique de sécurité de NANOCODE, sur un mécanisme d'authentification fédérée pris en charge par le Service et ou sur une authentification multifacteur. NANOCODE ne communique jamais de mot de passe en clair. Le Client et chaque Utilisateur autorisé notifie sans délai à NANOCODE toute compromission, suspicion de compromission ou utilisation non autorisée d'un Compte.

7.4 Accès, disponibilité et maintenance

Le Service est réservé aux seuls Clients, Administrateurs et Utilisateurs autorisés. Les niveaux de disponibilité, de support, de maintenance, de prise en charge et de rétablissement sont définis dans le SLA. Les fenêtres de maintenance planifiée, les exclusions admises, les délais de rétablissement et les éventuels crédits de service sont exclusivement régis par ce document. En cas d'incident critique affectant substantiellement la disponibilité du Service, NANOCODE informe le Client par tout moyen utile et lui communique des mises à jour de situation jusqu'au retour à un état stabilisé.

7.5 Hébergement, sécurité et sauvegardes

NANOCODE assure l'hébergement du Service, directement ou par l'intermédiaire de sous-traitants autorisés, conformément à l'offre souscrite, au SLA, au DPA et à la Politique de sécurité applicable. NANOCODE met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées au regard des risques et de la nature des données traitées, incluant notamment, selon l'offre souscrite, le chiffrement des données en transit et au repos, le contrôle d'accès logique, la journalisation des accès et actions, le cloisonnement des environnements, la supervision, la gestion des vulnérabilités, la gestion des correctifs, les sauvegardes et les tests de restauration. Les sauvegardes opérées par NANOCODE dans le cadre du Service hébergé ne dispensent pas le Client de ses propres obligations d'archivage, de gouvernance documentaire et de continuité métier hors du périmètre du Service. NANOCODE n'est pas responsable des défaillances générales d'Internet ou des réseaux publics de télécommunication qui échappent raisonnablement à son contrôle, sous réserve d'avoir mis en œuvre les mesures de prévention, de redondance et de mitigation raisonnablement attendues d'un éditeur SaaS professionnel.

7.6 Réversibilité

Pendant la durée du Contrat et à son expiration, le Client peut demander la restitution de ses Données Client et, le cas échéant, des journaux et métadonnées contractuellement prévus. Sauf stipulation particulière plus favorable, NANOCODE fournit une restitution standard unique dans un format structuré, couramment utilisé et exploitable par machine, dans un délai maximal de trente jours calendaires à compter de la demande ou de la date d'effet de cessation du Contrat. Pendant ce délai, le Service peut, selon l'offre souscrite, être maintenu en accès limité ou en lecture seule aux seules fins de récupération des données. Les prestations de réversibilité non standard, d'assistance à la migration, de transformation de format, de reprise applicative ou de support renforcé font l'objet d'un devis ou d'une facturation distincte, sauf stipulation contraire des Conditions particulières. À l'issue du délai de réversibilité et sous réserve des obligations légales de conservation, NANOCODE supprime les Données Client encore présentes dans ses environnements de production et d'exploitation selon ses cycles de purge et remet, sur demande, une attestation écrite de suppression.

CGU 8 - ÉTENDUE DES DROITS D'UTILISATION CONCÉDÉS

8.1 Droits concédés

Sous réserve du respect des présentes CGU et du paiement intégral des sommes dues au titre du Contrat d'Abonnement, NANOCODE concède au Client un droit personnel, non exclusif, non transférable et non sous-licenciable d'utiliser le Service pour ses seuls besoins professionnels internes, dans la limite du périmètre souscrit et pour la durée du Contrat.

8.2 Usages autorisés

Les fonctions de messagerie, de notification, de collaboration, de partage documentaire et, plus généralement, les fonctionnalités du Service peuvent être utilisées pour les besoins professionnels internes du Client, notamment aux fins de préparation, planification, entraînement, exercice, gestion d'incident, gestion de crise, continuité d'activité, retour d'expérience et amélioration continue, dans la limite du périmètre souscrit.

8.3 Usages interdits

Sauf accord écrit préalable de NANOCODE, il est interdit au Client, à ses Administrateurs et à ses Utilisateurs autorisés : a) d'utiliser le Service à des fins illicites, frauduleuses, contraires à l'ordre public ou étrangères à son objet ; b) de porter atteinte aux droits de tiers, de diffuser des contenus manifestement illicites, trompeurs, diffamatoires, haineux, violents, pornographiques ou attentatoires à la vie privée ; c) de perturber, tester sans autorisation, sonder, scanner, contourner ou compromettre la sécurité du Service ; d) de reproduire, copier, revendre, mettre à disposition, louer, céder, échanger, sous-licencier ou exploiter commercialement tout ou partie du Service en dehors du périmètre contractuel ; e) de désassembler, décompiler, procéder à de l'ingénierie inverse ou tenter d'obtenir le code source, sauf dans les cas strictement admis par la loi et non exclus par le contrat ; f) d'introduire tout code malveillant, virus, mécanisme de blocage, robot, outil de saturation ou dispositif visant à interrompre, dégrader ou détourner le fonctionnement du Service ; g) d'usurper l'identité d'un tiers, de falsifier des en-têtes ou de masquer l'origine d'un contenu ou d'une action ; h) d'utiliser le Service d'une manière susceptible de le surcharger, de le rendre indisponible ou de porter atteinte à l'usage normal par d'autres Clients ou Utilisateurs autorisés.

8.4 Responsabilité des contenus

Le Client, ses Administrateurs et ses Utilisateurs autorisés demeurent seuls responsables des contenus, données, documents, messages et informations qu'ils saisissent, importent, diffusent, partagent ou transmettent via le Service.

8.5 Vérification du respect des droits d'usage

NANOCODE peut, sur une base documentaire ou technique raisonnable et proportionnée, vérifier le respect par le Client du périmètre des droits d'usage concédés, sans accéder au contenu métier du Client au-delà de ce qui est strictement nécessaire à cette vérification.

8.6 Suspension et résiliation en cas de manquement

NANOCODE peut suspendre immédiatement tout ou partie du Service, d'un Compte ou d'une fonctionnalité en cas d'atteinte ou de risque sérieux pour la sécurité du Service ou des données, d'usage manifestement illicite, frauduleux ou contraire aux présentes CGU, d'injonction d'une autorité compétente ou de dépassement grave et non autorisé du périmètre souscrit compromettant le bon fonctionnement du Service. Hors situation d'urgence ou contrainte réglementaire, NANOCODE adresse préalablement au Client une notification écrite précisant le manquement constaté et lui laissant un délai raisonnable, qui ne saurait être inférieur à cinq jours ouvrés, pour y remédier. Toute suspension est proportionnée, limitée au périmètre strictement nécessaire et levée dès disparition de sa cause. Lorsque cela est techniquement possible et juridiquement autorisé, NANOCODE préserve un accès limité aux seules fins d'export des données du Client. La résiliation de plein droit ne peut intervenir qu'en cas de manquement grave non réparé dans le délai indiqué par la mise en demeure, ou dans les cas expressément prévus par le Contrat d'Abonnement.

CGU 9 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET PROPRIÉTÉ DES DONNÉES

9.1 Droits de propriété intellectuelle de NANOCODE

Le Service, ses logiciels, interfaces, bases de connaissances, documentations, marques, signes distinctifs, éléments graphiques, développements standard, corrections, mises à jour et, plus généralement, tous les droits de propriété intellectuelle y afférents demeurent la propriété exclusive de NANOCODE ou de ses concédants.

9.2 Propriété des Données Client

Le Client demeure seul titulaire de l'ensemble des droits, titres et intérêts sur les Données Client, hors composants standards de NANOCODE et hors données purement techniques de fonctionnement du Service.

9.3 Droit limité de traitement accordé à NANOCODE

Le Client concède à NANOCODE, pour la seule durée nécessaire à l'exécution du Contrat, un droit non exclusif d'héberger, reproduire, sauvegarder, transmettre, afficher et traiter les Données Client dans la stricte mesure nécessaire à la fourniture, à la sécurisation, au support, à la maintenance, à la continuité du Service et au respect des obligations légales de NANOCODE.

9.4 Données agrégées et anonymisées

NANOCODE peut utiliser des données strictement agrégées et irréversiblement anonymisées à des fins statistiques, de sécurité, de pilotage de capacité et d'amélioration du Service, à l'exclusion de tout usage permettant d'identifier directement ou indirectement le Client, ses Utilisateurs ou toute personne concernée.

9.5 Protection des droits

Le Client s'engage à ne pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de NANOCODE et à prendre toutes mesures raisonnables, notamment de sécurité et de sensibilisation de ses personnels, pour en assurer le respect.

CGU 10 - COLLABORATION ET INFORMATION

10.1 Coopération du Client

Le Client et ses Utilisateurs autorisés s'engagent à collaborer de bonne foi avec NANOCODE et, le cas échéant, avec ses sous-traitants autorisés, et à leur communiquer dans un délai raisonnable les informations, documents, accès, validations et arbitrages nécessaires à l'exécution des prestations.

10.2 Qualité des informations transmises

Le Client est responsable de l'exactitude, de l'exhaustivité et de la licéité des informations, contenus, documents, référentiels et instructions qu'il transmet à NANOCODE.

10.3 Référents

Le Client désigne les interlocuteurs habilités à administrer le Service, à recevoir les notifications opérationnelles et à exprimer les demandes ou validations au nom du Client.

CGU 11 - EXÉCUTION DES PRESTATIONS ASSOCIÉES

11.1 Prestations concernées

Les prestations de mise en œuvre, paramétrage, migration, formation, conseil, support renforcé, exercice, audit ou accompagnement spécifique, lorsqu'elles sont souscrites, sont exécutées selon les Conditions particulières ou le bon de commande applicables.

11.2 Calendrier

Sauf engagement ferme expressément stipulé, les délais et calendriers communiqués par NANOCODE sont indicatifs. Ils peuvent être ajustés en fonction des prérequis, dépendances techniques, disponibilités, validations du Client ou contraintes de sécurité.

11.3 Causes de report non imputables à NANOCODE

Le Client ne peut invoquer un retard d'exécution imputable à un défaut de paiement, à l'absence d'informations nécessaires, à l'indisponibilité de ses équipes, à un retard de validation, à l'intervention d'un tiers placé sous son contrôle ou à tout autre manquement de sa part à ses propres obligations.

CGU 12 - GARANTIES

12.1 Garantie de jouissance

NANOCODE garantit qu'elle dispose des droits nécessaires pour fournir le Service et concéder les droits d'usage prévus au Contrat.

12.2 Garantie de conformité substantielle

Pendant la durée du Contrat, NANOCODE garantit que le Service sera fourni de manière substantiellement conforme à sa documentation fonctionnelle et de sécurité applicable, au périmètre souscrit par le Client et aux engagements de service définis dans le SLA.

12.3 Remèdes

NANOCODE ne garantit pas que le Service sera exempt de toute anomalie ni disponible en dehors des engagements expressément prévus au SLA. En cas de non-conformité substantielle dûment constatée, NANOCODE met en œuvre, à son choix, une correction, une solution de contournement ou toute autre mesure raisonnable de remédiation dans les délais contractuels applicables.

12.4 Limites

Le Client demeure responsable : a) du choix du Service au regard de ses besoins ; b) de la conformité de ses contenus, données, procédures, paramétrages et usages ; c) du respect de la réglementation qui lui est applicable dans son organisation et dans ses zones d'activité ; d) de la qualité des réseaux, terminaux, systèmes tiers et configurations placés sous son contrôle.

12.5 Garanties spécifiques

Toute garantie supplémentaire relative à une certification, une qualification, un hébergement spécifique, un niveau de service renforcé ou un périmètre réglementaire particulier n'est due que si elle est expressément stipulée dans les documents contractuels applicables à l'offre souscrite.

CGU 13 - RESPONSABILITÉS

13.1 Principe

Chaque Partie répond des dommages directs résultant de ses manquements contractuels prouvés.

13.2 Exclusions de responsabilité de NANOCODE

NANOCODE n'est pas responsable : a) des décisions opérationnelles, arbitrages de crise, communications externes, plans d'action, traitements réglementaires ou usages métier décidés par le Client ou ses Utilisateurs autorisés ; b) des contenus et données saisis, importés, traités ou diffusés par le Client ; c) des indisponibilités ou dysfonctionnements provenant des réseaux, équipements, logiciels ou services tiers placés sous le contrôle du Client ; d) des modifications, développements, interfaçages, branchements ou paramétrages non autorisés ; e) d'un usage du Service non conforme à sa documentation ou aux présentes CGU.

13.3 Dommages indirects

Sous réserve des exclusions légales, aucune Partie n'est responsable des dommages indirects tels que perte d'image, perte de chance, perte de clientèle, perte de revenus, perte d'exploitation ou préjudice commercial.

13.4 Plafond de responsabilité

Sous réserve des exclusions légales et des cas pour lesquels aucune limitation n'est admise, la responsabilité totale de NANOCODE, tous faits générateurs confondus, est plafonnée, sur une période de douze mois glissants, au montant hors taxes payé ou payable par le Client au titre du Service au cours des douze derniers mois précédant le fait générateur.

13.5 Exclusions du plafond

Le plafond ci-dessus ne s'applique pas : a) aux dommages corporels ; b) à la fraude, au dol ou à la faute lourde ; c) à la violation des obligations de confidentialité ; d) à la violation par NANOCODE de ses obligations essentielles de protection des données à caractère personnel ; e) à une atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers imputable au Service standard fourni par NANOCODE ; f) aux obligations de paiement du Client.

13.6 Sauvegardes

Les sauvegardes et mécanismes de restauration opérés par NANOCODE dans le cadre du Service hébergé s'apprécient exclusivement au regard du SLA. Ils n'exonèrent pas le Client de ses propres obligations de gouvernance et de continuité métier, sans pour autant transférer au seul Client la responsabilité des sauvegardes relevant du périmètre contractuel du Service.

13.7 Versions d'évaluation, bêta ou test

Sauf stipulation expresse contraire, toute version d'évaluation, bêta ou test mise à disposition à titre gratuit est fournie en l'état, sans garantie de disponibilité ni engagement de niveau de service, dans les limites autorisées par la loi.

CGU 14 - FORCE MAJEURE

14.1 Définition

Aucune Partie ne pourra être tenue responsable d'un manquement résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

14.2 Notification et mitigation

La Partie qui invoque un cas de force majeure doit notifier l'autre Partie dans les meilleurs délais, justifier de ses effets sur l'exécution du Contrat et mettre en œuvre toutes mesures raisonnables de limitation, de contournement et de reprise.

14.3 Exclusions

Ne constituent pas, à eux seuls, des cas de force majeure : la défaillance ordinaire d'un sous-traitant, une indisponibilité réseau normalement prévisible, une panne interne évitable, une maintenance planifiée, un défaut de capacité anticipable ou un incident de cybersécurité qui aurait pu être raisonnablement prévenu ou limité par des mesures conformes à l'état de l'art.

14.4 Effets dans la durée

Si le cas de force majeure se prolonge au-delà de trente jours calendaires consécutifs et empêche toujours l'exécution d'une obligation essentielle, l'une ou l'autre des Parties peut résilier le Contrat, sans indemnité, par notification écrite.

CGU 15 - DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

15.1 Traitements opérés par NANOCODE pour ses propres besoins

NANOCODE met en œuvre, en qualité de responsable de traitement, des traitements de données à caractère personnel nécessaires à la gestion de la relation avec ses Clients et prospects, à l'exécution et au suivi des contrats, à la facturation, à la comptabilité, à l'organisation d'événements, à la prospection, à la sécurité et à l'amélioration de ses services. Les bases juridiques applicables sont, selon les cas, l'exécution de mesures précontractuelles ou contractuelles, le respect d'obligations légales et réglementaires et l'intérêt légitime poursuivi par NANOCODE. Les données sont conservées pour la durée nécessaire aux finalités concernées, augmentée, le cas échéant, des délais légaux de prescription et de conservation. Les données peuvent être destinées aux personnes habilitées de NANOCODE et à ses prestataires autorisés. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition, de portabilité et du droit de définir des directives relatives au sort de leurs données après leur décès, dans les conditions prévues par la réglementation applicable. Ces droits peuvent être exercés par courrier électronique à l'adresse dpo@easylience.com ou par courrier postal à l'adresse NANOCODE, Digital Square, 1137 A avenue des Champs Blancs, 35510 Cesson-Sévigné, France, accompagné de tout justificatif requis. Les personnes concernées disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

15.2 Traitements opérés par NANOCODE pour le compte du Client au moyen du Service

Le détail des traitements de données à caractère personnel opérés par NANOCODE pour le compte du Client au moyen du Service est régi par le DPA, qui prévaut sur les présentes dispositions en cas de contradiction.

15.2.1 Rôles des Parties

Dans le cadre de l'exécution du Contrat et de l'usage du Service par le Client, le Client agit en qualité de responsable du traitement pour les traitements de données à caractère personnel qu'il décide de réaliser au moyen du Service, et NANOCODE agit en qualité de sous-traitant au sens de la réglementation applicable lorsqu'elle traite des données pour le compte du Client.

15.2.2 Instructions et finalités

NANOCODE traite les données à caractère personnel uniquement sur instruction documentée du Client et uniquement pour fournir, sécuriser, maintenir, superviser, supporter et faire évoluer le Service dans le cadre du Contrat, sauf obligation légale contraire.

15.2.3 Confidentialité et personnes habilitées

NANOCODE veille à ce que les personnes autorisées à traiter des données à caractère personnel soient soumises à une obligation de confidentialité et n'agissent que dans la mesure nécessaire à l'exécution de leurs missions. NANOCODE met en place les mesures de sensibilisation et d'organisation raisonnablement appropriées à cet effet.

15.2.4 Sécurité

NANOCODE met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées exigées par la réglementation applicable, le DPA et la documentation de sécurité applicable, notamment afin de préserver la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience des systèmes et services de traitement, compte tenu de l'état de l'art, des coûts de mise en œuvre, de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement, ainsi que des risques pour les droits et libertés des personnes concernées.

15.2.5 Violations de données

NANOCODE notifie au Client, dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance, toute violation de données à caractère personnel relevant du périmètre du Service et lui communique les informations utiles pour lui permettre de satisfaire à ses propres obligations réglementaires.

15.2.6 Sous-traitants ultérieurs

Le Client autorise de manière générale le recours aux sous-traitants ultérieurs listés dans le DPA ou dans la liste communiquée par NANOCODE. NANOCODE informe le Client de tout projet d'ajout ou de remplacement d'un sous-traitant ultérieur dans un délai raisonnable avant sa prise d'effet et fournit les informations pertinentes sur la nature du service confié, la localisation de traitement et les garanties applicables. Le Client peut émettre, pour un motif légitime lié à la protection des données, une objection écrite dans le délai indiqué par NANOCODE. Les Parties se concertent alors de bonne foi pour rechercher une solution raisonnable. NANOCODE demeure responsable, à l'égard du Client, de l'exécution des obligations de protection des données confiées à ses sous-traitants ultérieurs.

15.2.7 Assistance, documentation et audit

NANOCODE assiste le Client, dans la mesure requise par la réglementation applicable et selon le périmètre prévu par le DPA, pour répondre aux demandes d'exercice de droits, gérer les violations de données, apprécier les analyses d'impact et satisfaire aux obligations réglementaires pertinentes. NANOCODE tient à disposition la documentation raisonnablement nécessaire pour démontrer le respect de ses obligations et contribue aux audits prévus au DPA, dans des conditions proportionnées, raisonnables, compatibles avec la sécurité du Service et la confidentialité des autres Clients.

15.2.8 Sort des données en fin de Contrat

À l'issue du Contrat, NANOCODE restitue ou supprime les données à caractère personnel traitées pour le compte du Client selon les modalités prévues au DPA, à la demande du Client et sous réserve des obligations légales de conservation applicables.

15.2.9 Utilisateurs agissant sous l'autorité du Client

Les Utilisateurs autorisés n'ont pas, du seul fait de l'utilisation du Service dans le cadre de leurs fonctions, la qualité de responsables de traitement à titre personnel. Ils agissent sous l'autorité et selon les instructions du Client.